



# LES DELOCALISATIONS UN ENJEU DE SOCIETE

José Verdin - Mai 2006

## Phénomène n'est pas vraiment neuf

- Lié fondamentalement aux échanges économiques
- souci déjà de Necker en 1788
- dès 1919, à l'origine de l'OIT
- idem avec la création CECA puis CEE.

## Au sens strict, les délocalisations sont liées aux multinationales

- après 1960-70
- première vague > transferts vers l'Asie du Sud-Est (RCA, Memorex)
- Objectifs :
  - utilisation maximale des aides publiques ici
  - transferts liés aux technologies micro-électroniques
  - coût salarial

## Les délocalisations du rideau de fer

- recherche de conditions non contraignantes (salaires, environnement, normes sociales...)
- opportunités d'achats à faible coût (privatisations)
- moyens importants (G7, CEE, BERD)
- Aspect massif et brutal "anomalie économique"
  - on est au début :
    - prudence initiale dépassée
    - aspect miraculeux d'argent facile
    - phénomène contagieux (cela devient un must de bonne gestion)

## Bientôt, délocalisation par le télétravail

## QUELQUES EXEMPLES

<b>EST</b>	<b>Caterpillar (Hongrie)</b>
	<b>Delhaize (Hongrie)</b>
	<b>Jubilé</b>
	<b>Schreder (Hongrie)</b>
	<b>Glaverbel (Tchécoslovaquie)</b>
	<b>Solvay (All. Est) + Pologne</b>
	<b>VW (Tchécoslovaquie)</b>
	<b>Bodart et Gonay (Tchécoslovaquie)</b>
<hr/>	
<b>ASIE</b>	<b>Philipps (Singapour)</b>
	<b>Swissair (Bombay)</b>
	<b>Lufthansa (billetterie aux Philippines)</b>
	<b>Mercédès (Corée, Inde, Chine)</b>
	<b>Nike (600 pers. occupées; 75.000 sous-traitants)</b>
	<b>Reebok</b>
	<b>“Confection et textile”</b>
	<b>Audio - vidéo - éclairage</b>
	<b>Adidas (Corée - Taiwan)</b>
<b>Donnay</b>	
<hr/>	
<b>AFRIQUE</b>	<b>Verbeke (textile)</b>
<hr/>	
	<b>Kraft</b>
	<b>Saint-Roch</b>

## **AMBIGUITES DU MONDE PATRONAL**

- En raison
    - de la personnalité des “délocalisateurs”
    - de la mise en cause des principes d'économie de marché
  - Convergence entre délocalisations et volonté d'affaiblir les conquêtes sociales et la fiscalité
- et | pression continue sur le coût du travail (autojustification) appel à un protectionnisme rigoureux.

\* \* \*

## **CONTRADICTIONS MAJEURES**

- zones de production - zones de consommation : vue à court terme
- intérêts individuels < de vision globale
- décideurs identiques des deux côtés
  - concurrence déloyale organisée
  - pratiques cavalières à l'Est (Moyen âge social)
- quid de la rigueur de gestion, du JIT, de la gestion des ressources humaines < aveuglement par la perspective de profits aisés.
- dérision du débat sur le partage du travail
- on oublie même les différences internes CEE  
le comparatif se fait avec Asie, Est, Amérique latine

# PROPOSITIONS

## A. CONTEXTE

- grande **méfiance par rapport aux thèses protectionnistes** (barrières douanières)

- corporatisme < égoïsme
- échec global à terme

mais il faut remarquer que le Japon ou les Etats-Unis conduisent des pratiques très protectionnistes et que la CEE fonctionne comme une passoire

- attentif à l'idée de **développement équilibré**
- anormal et insupportable de s'appuyer sur
  - la misère < **spéculation sociale**
  - l'absence de normes sociales < 200 millions d'enfants au travail
- il faut dénoncer l'**hypocrisie** tenant à mettre en cause les actes de concurrence déloyale alors qu'ils sont posés par consultants, groupes industriels et financiers originaires d'ici
- mettre en évidence **le chaos économique à moyen terme** : cela s'additionne à la crise structurelle et aux difficiles liaisons entre croissance et emplois
- **auto-neutralisation des hommes politiques** à l'intérieur de la CEE, du GATT...
  - < nécessité de l'intervention syndicale

## **B. ORIENTATIONS**

- **Démonstration que le laisser-faire radical ne peut régler les problèmes. L'addition des actions décidées par intérêt individuel **ne constitue pas une "auto-régulation" acceptable** < nécessité d'un interventionnisme**
  
- **Plusieurs voies**
  - levée de barrières douanières (comme les USA ou le Japon) (= ponctionner de l'argent sur le dos des plus faibles et les bloquer dans leur sous-développement)
  
  - adapter la politique monétaire aux termes d'échange (même conséquence en plus d'être complexe)
  
  - ingérence sociale
  
  - prélèvement douanier et restitution
  
- **Ingérence sociale**
  - Europe, Belgique < grande avance sur le terrain social
  
  - on a la responsabilité d'en montrer et d'en développer l'intérêt ailleurs (sinon ce sera leur modèle qui s'imposera chez nous aussi)
  
  - blocage d'importations dont les prix sont anormalement bas suite à pratiques sociales abusives
  
  - droit ou devoir d'ingérence sociale (par comparaison aux Droits de l'homme, à l'ingérence humanitaire, à l'ingérence militaire pour raisons humanitaires !)

- **Ingérence sociale avec prélèvements douaniers et restitution**
  - cela évite les distorsions de concurrence
  - tout en restituant aux pays des moyens permettant de financer :
    - . une politique sociale
    - . une politique économique adaptée
  - cela ouvre des volumes de consommation là-bas et donc de l'emploi sur place
    - diminution de la pression immigration
    - importation de biens d'équipement < Occident
  - y adjoindre des normes "environnementales"
- **Contrôle en Europe (et en Belgique) des flux financiers**
  - < évasion des profits et de l'épargne
- **Conserver au secteur public un rôle dynamique et intense (holding, IPC)**

# TYPOLOGIE DES DÉLOCALISATIONS :

## Systematisation de l'analyse

### I. Délocalisations de la 1<sup>ère</sup> génération

RCA > Malaisie  
RTM > Hongrie  
Tubes Meuse > Iran  
Valfil > Chine

Objectifs : produire à moindres coûts

salariaux  
monétaires  
environnementaux

revendre là où il y a un haut  
pouvoir d'achat

Porta Pologne

### II. Délocalisations de la 2<sup>ème</sup> génération

Les premières + s'adresser à des consommateurs locaux

Secteurs automobiles > Tchéquie, Slovaquie  
Eurofoil > démontage Inde  
Invensys (Aquacom) > Maroc  
Arcelor > BRICT Brésil  
Russie  
Inde  
Chine  
Turquie

Schreder, CMI

Avec mesure d'une consommation possible « petit  
pouvoir d'achat »

### III. Délocalisation par ricochet

• comportement nationaliste » d'un pays impuissant à bloquer des délocalisations et qui fait pression sur des groupes où il a influence (politique, économique...).

- Alstom (Balteau Beyne ; EIB Dison) > France
- Akers - cylindres laminoirs > France
- Suez / Electrabel > France
- Kone - Meister Benelux > Tchèque

### IV. Délocalisation d'une 4<sup>ème</sup> génération

> épargne ; fonds de pension

V. DELOCALISATIONS INVERSEES ( ↓ condition emploi sans délocalisation physique)

# Bonnes ou mauvaises déloc. ?

1. Elles témoignent toujours de la capacité du capital à décider tout seul pour son intérêt propre.
2. Selon leur nature, elles sont  $\pm$  supportables
3. Il en est que l'on a sollicitées dans l'esprit d'un nouvel ancrage
4. Celles au sens strict sont toujours dramatiques
  - TM elles s'appuient sur la mondialisation
  - TM elles sont brutales et le phénomène s'accélère
  - TM elles « bénéficient » d'une approbation reposant sur :
    - des prix plus bas
    - un concept de liberté mal compris
5. Elles déstructurent de façon durable les économies.

## NIVEAUX D'INTERVENTION

- ✚ • Sensibilisation des délégués d'entreprises, appel à la vigilance (importations de produits semi-finis, transfert de technologies, exportation de capitaux).
- Larges assemblées et concentration en septembre
- Elargissement de la préoccupation à tout le monde du travail (belge et européen)
  
- ✚ • Interpellation du monde politique
  - au plan wallon : éviter que les finances régionales soient un levier pour délocalisation
  
  - au plan national : présidence CEE
  - au plan européen : requête du Parlement européen (voir initiative de Hutchinson -avril 2006-)
  
- ✚ Interventions vis-à-vis du patronat
  
- ✚ Lettre ouverte vers les Universités, les Centres de recherche, les consommateurs

***Je définirais la mondialisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possible en matières de droit du travail et de convention sociales.***

**Déclaration du Président d'un  
Grand groupe « encore » belge.**